|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | Exemple — Club municipal de tennis extérieur1re partie : de la part du club (voir 2e partie : renonciation supplémentaire de la municipalité ci-dessous)Ouverture de la période d’abonnement | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | À tous les membres,  Nous sommes heureux de vous informer que vous pouvez maintenant vous abonner pour la saison 2020. Veuillez noter qu’il est d’usage de signer une renonciation dans le cadre de la procédure d’inscription pour utiliser les terrains du club conformément aux directives régionales, provinciales et fédérales en matière de santé et aux pratiques exemplaires. Le Club vous remercie de votre collaboration dans le respect des protocoles de COVID-19 qui ont été établis pour protéger les membres, le personnel et la collectivité. Veuillez noter que le club est ouvert sous des conditions particulières et uniquement pour des activités limitées. Comme vous pouvez le comprendre, la distanciation sociale et les pratiques visant à minimiser les risques pour la santé sont toujours en place. Voici les lignes directrices fournies par la Ville de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ auxquelles nous devons nous conformer :  * Tous les membres sont invités à surveiller leur santé et à suivre les directives de distanciation sociale de 2 mètres (6 pieds). * Tous les courts sont réservés au jeu en simple seulement, sauf s’ils sont occupés par des membres d’un même foyer. * Double en famille — 2 personnes d’un même foyer peuvent jouer en double contre 2 autres personnes d’un même foyer. Utilisez 2 boîtes de balles clairement identifiées. * Évitez de toucher aux surfaces comme les clôtures et le filet. * Les chaises, les bancs et les machines à balles ne seront pas autorisés sur les terrains. * Le pavillon ne sera ouvert que pour l’accès aux toilettes, les premiers soins et le lavage des mains. * Les barrières doivent rester en position ouverte lorsque cela est possible pour diminuer les points de contact. * Ne partagez pas des objets comme les balles de tennis, les raquettes ou les bouteilles d’eau. * Utilisez votre raquette et votre pied pour ramasser les balles ou pour les envoyer vers l’autre joueur. * Lavez ou désinfectez vos mains avant et après avoir joué. * **Les invités ne sont PAS autorisés.** * Restez à la maison si vous êtes malades.   Le conseil de direction de \_\_\_\_\_\_\_\_ a approuvé des directives supplémentaires pour assurer votre sécurité et votre bien-être :   1. Ce que nous envisageons, c’est qu’un petit nombre de membres soient présents au club à tout moment, qu’ils jouent au tennis en utilisant des balles bien identifiées et quittent le club immédiatement après leur période de jeu. Pour éviter de s’approcher des autres, les joueurs devraient toujours rester sur leur terrain et demander aux joueurs du terrain voisin de renvoyer les balles qui auraient roulé de leur côté. 2. **NOUVEAU**: Pour réserver un terrain, vous devez utiliser un système de réservation en ligne sur notre site Web. Il vous suffit de vous connecter sur le site des membres et de réserver jusqu’à une heure de terrain selon les disponibilités. Vous pouvez réserver la veille. À votre arrivée, vous devez vous inscrire auprès du préposé du club. 3. **NOUVEAU**: Nous avons augmenté le temps de jeu de 30 à 60 minutes afin d’éviter que les membres flânent près du club. Le tableau noir ne sera PAS utilisé. Le court 8 peut ne pas être libre si un pro l’utilise. Nous vous demandons de sortir du terrain 5 minutes plus tôt pour favoriser la distanciation sociale. Cela signifie que vous disposez de 55 minutes pour jouer. 4. **NOUVEAU**: Nous avons embauché deux préposés pour assurer la présence d’un responsable aux heures de pointe du matin et de l’après-midi/soirée. Lorsqu’il n’y a pas de préposé, les joueurs doivent partager les terrains selon les règles habituelles d’étiquette. 5. N’oubliez pas d’apporter du désinfectant pour les mains, une bouteille d’eau, une serviette, etc.   **IMPORTANT : VOUS NE DEVEZ PAS ENTRER SUR LES TERRAINS SI :**   1. Vous êtes revenu de l’étranger ou d’une autre province au cours des 14 derniers jours. 2. Vous avez reçu la directive de surveiller votre état de santé ou de vous isoler. 3. Vous présentez des symptômes de rhume ou de grippe (toux, fièvre, écoulement nasal, mal de gorge, faiblesse, mal de tête, problèmes respiratoires) ou vous êtes sous traitement pour de tels symptômes. 4. Si un membre ou toute personne de votre foyer présente les signes et symptômes de la COVID-19 et est déclaré positif à la COVID-19, il est obligatoire d’en informer le conseil de \_\_\_\_\_\_\_\_ par courriel.  Malgré ces restrictions nécessaires, nous espérons que vous prendrez plaisir à jouer au tennis.    Conseil de direction du club \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | | |

# 2e partie : renonciation supplémentaire de la municipalité

**Décharge, renonciation et indemnisation**

Je reconnais que la participation à des activités de tennis récréatives présente certains risques inhérents pour ma santé et ma sécurité, et que l’utilisation des terrains exige de respecter les directives régionales, provinciales et fédérales en matière de santé ainsi que les pratiques exemplaires. En considération de l’acceptation par le club de tennis de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de ma demande d’adhésion et/ou de mon inscription au programme, j’accepte ces risques et je comprends que je suis responsable de la gestion de ma santé et de ma sécurité ainsi que de celles de tout mineur, adulte à charge ou invité dont j’ai la charge. Je soussigné(e), en mon nom et au nom de mes héritiers, de mes exécuteurs testamentaires, de mes administrateurs et de mes ayants droit, décharge à jamais le Club, ses cadres, administrateurs, successeurs, agents ou employés de toute réclamation, toute demande, tout dommage, toute action ou cause d’action découlant ou en conséquence de toute perte, toute blessure ou tout dommage à ma personne ou à ma propriété survenu lors de la fréquentation ou de l’utilisation des installations du Club pour quelque raison que ce soit. J’accepte d’indemniser le Club, ses cadres, ses directeurs, ses successeurs, ses agents ou ses employés de toute demande qui pourrait être faite contre le Club, ses cadres, ses directeurs, ses agents ou ses employés par d’autres personnes, découlant de mes actions ou en conséquence de celles-ci pendant que je fréquente ou utilise les installations du Club. À leur seule discrétion, la direction du Club, ses cadres et son conseil d’administration se réservent le droit de refuser l’accès au Club aux personnes dont ils jugent le comportement dangereux ou inacceptable.

Signature \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_